



PROJET DE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCES ETAT/VNF - 2010/2013

De quoi s'agit-il ?

Le cabinet du ministre a convoqué les OS le 22 juillet à 17h pour discuter du projet de Contrat d'Objectifs et de Performances (COP) entre l'État et VNF sur la période 2010/2013.

Ce COP ferait suite au contrat d'objectif 2005/2008, prolongé par un avenant en 2009.

Au regard de la période estivale et du fait que le directeur de cabinet présidait cette réunion, malgré l'absence de documents préparatoires, nous nous doutions bien que des annonces importantes y seraient faites. Nous n'avons pas été déçus !

Projet de transfert à VNF

Comme la CFDT l'avait annoncé ces dernières semaines, c'est bien du transfert des services navigation et de leurs personnels à VNF dont il s'agit avec à terme un risque de privatisation (recrutement hors fonction publique). Ce transfert s'inscrirait, selon le ministère, dans le cadre d'une nouvelle dynamique pour les voies navigables qui privilégierait le réseau magistral mais qui nécessite des financements supplémentaires.

Il est accompagné du transfert des biens immobiliers et fonciers de l'État à VNF.

Le directeur de cabinet propose de discuter sans tabou de l'ensemble de ces idées, mises sur la table : VNF en opérateur unique et responsable avec transfert du patrimoine, transfert des personnels, arrêts des recrutements de fonctionnaires, et programmes d'investissements sans fermetures de canaux tels que recommandé par la RGPP° .

Cette concertation pourraient se conduire entre DGITM, VNF, le secrétariat général et les organisations syndicales de début septembre à fin octobre. S'il y a partage des idées, des projets, alors s'ouvrirait ensuite à une phase de négociation.

Qu'en pense la CFDT ?

Nous nous inscrivons dans une démarche dynamique et ambitieuse pour les VN, pour autant parmi les points d'achoppement, il y en a un important : la fin de recrutement de fonctionnaires qui va éteindre

les différents corps avec des impacts négatifs à court et moyen terme sur le déroulement de carrières (promotions, mobilité). Cette absence de recrutement ouvre la porte, de notre point de vue, aux risques d'une privatisation et à la fin du service public. D'autant que la question du financement des investissements pour développer les voies navigables se posera, avec le risque de mise en oeuvre de partenariat public/privé et leurs conséquences en terme d'exigence de rentabilité.

La CFDT n'oublie pas non plus l'impact d'un tel projet sur les personnels VNF.

Face à un tel enjeu, qui va décider du devenir des VN et de leurs personnels, les représentants CFDT du MEEDDM et de VNF sont décidés plutôt à ne pas fuir les projets de discussion et de poursuivre leurs travaux en commun.

La réunion du 22 juillet

Présidée par le directeur du cabinet, assisté des nouveaux directeurs de VNF et de la DGITM en présence des représentants CFDT (VNF et MEEDDM) FO (VNF et MEEDDM) UNSA et CGT.

Que retenir de cette réunion ?

Le COP : le ministre ne le signe pas en l'état. Il veut d'abord installer les débats avec toutes les Organisations Syndicales.

Ce contrat doit, pour le directeur de cabinet, faire rentrer les VN dans l'histoire (Grenelle, Seine Nord, développement du réseau existant et fiabilité à renforcer). Il déclinera une trajectoire jusqu'en 2018.

Les priorités hiérarchisées (outre la poursuite de la mise en sécurité des barrages manuels):

1 - réseau Grand Gabarit : ouverture à terme (2018) 24h/24h partout. Il faut fonctionner de manière "industrielle"

2- réseau connexe : à terme 12h à 24h d'ouverture

3- réseau à vocation touristique : soit le réseau est fréquenté comme le canal du midi, soit il est uniquement saisonnier : dans ce dernier cas il y aura fermeture en hiver avec maintien de la gestion hydraulique et ouverture de 8 à 3 mois de l'exploitation (saisonniers). La Fonction maintenance préventive serait renforcée en hiver avec un important volet de formation (à la maintenance) pour les agents

Les objectifs du COP :

☞ Remise à niveau des ouvrages avec investissement à la hausse de l'ordre de 900 millions € en 3 ans (plan de relance) + 128 millions supplémentaires en 2011/12 et 13, mais également développement de la téléconduite des ouvrages du GG (1 écluse qui gèrera 4 à 5 ouvrages).

☞ Engagement dans de grands projets comme Seine nord mais aussi amont et Saône/Moselle

☞ Accord de développement à rechercher avec les grands ports

☞ Transfert des biens fonciers et du patrimoine de l'État à VNF mais les maisons éclésières seraient inaliénables et réservées aux personnels d'exploitation (ce serait inscrit quelque part dans un texte une loi ?)

☞ Les recettes supplémentaires :

- augmentation de la taxe hydraulique

- recettes Canal Seine Nord

- valorisation du DPF (VNF doit faire travailler davantage son patrimoine)

- plus d'efficacité dans la gestion des ressources humaines (la question des effectifs n'a pas été abordée)

☞ Des moyens d'action pour VNF (l'annonce attendue) :

- transfert des personnels nouvellement embauchés à VNF, les autres restent en position normale d'activité avec carrière gérée par le ministère.

Quelques phrases relevées du directeur de cabinet

" VNF et les SN sont entrain de mourir" - "les agents ont individuellement tout à gagner"

" lorsqu'on se balade au bord certains canaux, le spectacle est lamentable"

" la RGPP veut fermer des canaux, pas nous"

"On regarde les avantages et les inconvénients, si ce n'est pas possible, on ne fera pas, rien n'est décidé"

« je ne trouve pas normal que sur le Rhône ce soit une compagnie privée qui profite de la voie d'eau ??? »

" le vrai sujet, c'est qu'on arrive à faire un truc qui ne soit pas une première marche vers la privatisation" - "il faut lever les craintes sur le papier"

"il faut une nouvelle gouvernance, de nouveaux rapports sociaux, une cohérence, de l'ambition avec un même patron (VNF)" - "saura-t-on ensemble bâtir des digues contre la privatisation ?"

"à ce stade il faut associer VNF à la démarche, car si l'on n'est pas capable de travailler ensemble, on meurt"

A suivre à travers les prochaines réunions..

A savoir : le chantier maisons éclésières est pour le moment suspendu (faut pas affoler davantage les agents)

Déclaration commune CFDT

MEEDDM et VNF

Le contrat d'objectifs 2005/2008 a eu le mérite d'afficher les objectifs de l'Etat à travers VNF sur le devenir du réseau des voies navigables, des services navigation et de leurs personnels dans une période où l'absence de perspective était manifeste. Nous regrettons l'organisation du dialogue social sur ce genre de dossier. Trop souvent, il confine les représentants des personnels à un rôle subalterne. L'essentiel des discussions se tient ailleurs, d'une part, entre l'opérateur et ses tutelles, d'autre part, entre l'opérateur et les services de navigation mais, toujours, sans les représentants des personnels, quels qu'ils soient.

Le plus souvent cela se termine par une rapide présentation aux organisations syndicales représentatives des décisions prises ailleurs. Ce n'est pas, vous le savez, notre conception du dialogue social et ce n'est pas, non plus, la conception affichée par le ministère lors du grenelle de l'environnement sur les questions de la gouvernance.

Après une réunion en 2009 sur le CAP 2009 et les axes du contrat de performance 2010/2013 en groupe d'échanges : pas de nouvelles !

Ce rendez vous en pleine période estivale quasiment dans l'urgence ne manquait pas de nous interpeller. Sans ordre du jour, sans commentaires particuliers, sans documents le sujet devait être d'importance, quelle annonce alliez vous nous faire ? Nous étions attentifs et curieux de vous entendre. En effet le changement de président de VNF, de directeur général préfiguraient-ils des bouleversements, une feuille de route et des objectifs particuliers.

L'adaptation récente de textes réglementaires sur les positions de fonctionnaires (détachement, PNA, mise à disposition...) en terme d'activités professionnelles alimentait les rumeurs persistantes de transfert des services de navigation et de leurs personnels sous l'autorité direct de VNF. Alors que l'administration a toujours démenti tout projet de transfert aujourd'hui vous nous annonçait ce transfert ou pour le moins sa mise à l'étude ! Nous ne sommes plus dans la rumeur même si vous n'annoncez pas de date nous avons bien compris que la concertation doit être menée rondement.

Nous souhaitons donc connaître vos orientations, vos projets pour l'avenir de la voie d'eau (réseau magistral et secondaire), l'avenir de nos services et des personnels, celui de VNF, Nous rappelons notre exigence d'un réel dialogue social sur ces sujets. Il s'agit pour nous de prendre toute notre place dans la représentation des personnels, dans la défense de la qualité de leurs emplois, de leurs statuts, de leurs missions, de leurs compétences, de leurs intérêts collectifs et particuliers (carrières, formations, organisation et conditions de travail, rémunérations, prestations sociales, mutuelles, chèque service, négociations en cours et nouvelle grille à VNF).

Nous attendions de cette réunion qu'elle nous éclaire. Mais aussi, qu'elle marque le point de départ d'une conception nouvelle du dialogue social où les partenaires sociaux ne sont pas seulement tenus informés en dernier ressort des décisions prises. Vous nous dites vouloir jouer le jeu et mettre tout le monde autour de la table pour discuter au fond de nos inquiétudes privatisation, désengagement, remise en cause du statut, de la carrière afin de nous démontrer le contraire. Nous ne fuirons pas et viendrons discuter.